Alès : Ils avaient agressé un handicapé en fauteuil

02/10/2010 à 8h15

Vers 22 heures , le 3 juillet dernier, Thierry L. revient d'une visite à sa mère, hospitalisée. Handicapé à 65 %, l'homme, âgé d'une trentaine d'années, se déplace en fauteuil roulant. Alors qu'il progresse, il entend « *des insultes qui ne sont que le reflet d'une haine, d'une détestation de l'infirme* ».

Trois jeunes hommes , Malik, Ahmed et Sofian le prennent alors à partie. Après les insultes, ce sont les gifles et les coups de poing qui commencent à pleuvoir. « *L'un des trois se déplaçait à l'aide de béquilles et c'est le plus jeune qui s'est emparé de l'une d'elles pour me frapper avec* », raconte Thierry L. Face à lui, hier, un seul des deux majeurs impliqués s'est présenté à l'audience.

« *Lui, il n'a rien fait* », lance la victime. « *Il ne vous a rien fait par rapport à ce que vous ont fait les deux autres, rectifie Valérie Ducam, le procureur. Je vous rappelle quand même qu'il vous a donné des coups dans la nuque et dans le dos, écrasé les provisions que vous aviez dans un sac et également bloqué votre fauteuil roulant pour faciliter l'action de ses camarades.* » Entre temps, Thierry L. avait sorti sa matraque télescopique pour se défendre.

Le procureur a lourdement insisté sur les faits de violences aggravées car s'étant produits en réunion et sur une personne vulnérable. **Les deux majeurs ont été condamnés chacun à 4 mois de prison avec sursis assortis d'une mise à l'épreuve, d'une obligation de travailler et d'indemniser la victime pendant 18 mois.**

(Les prénoms ont été modifiés pour des raisons d'anonymat.)

Le Midi Libre

(Merci à Le Hutin)